

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Quelques pages sont coupées.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Propriétaire Rédacteur :

L'abbé D. GOSSELIN

SOMMAIRE :

Léon XII et les émigrants.—La Purification de la Sainte Vierge.—La S. François de Sales au Séminaire de Québec.—Apostolat de la Prière.—Un miracle eucharistique (La croix de Caravaca).—L'an 1889. — Consultations. — Nouvelles Religieuses.—Calendrier et Quarante Heures.—Chapelle de la Congrégation de la Haute-Ville.

Léon XIII et les émigrants.

Sa Sainteté Léon XIII touchée de la malheureuse et funeste condition des Italiens qui, chaque année, émigrent par troupes vers les régions du Nouveau Monde, vient d'adresser une lettre sur cette importante question, aux archevêques et évêques de l'Amérique.

Après avoir esquissé le tableau, malheureusement trop fidèle, des misères dont sont victimes ces pauvres émigrants, et affirmé que la cause principale de ces maux est due au fait que ces infortunés sont privés du ministère sacerdotal, Léon XIII indique le remède qu'il a imaginé, dans sa sollicitude, pour adoucir et atténuer au moins leur misérable sort.

“Nous avons décidé, dit-il, d'envoyer chez vous plusieurs prêtres italiens qui

soient à même de soulager leurs nationaux en parlant leur propre langue, de les instruire de la doctrine de la foi et des préceptes, ignorés ou négligés, de la vie chrétienne, d'exercer auprès d'eux l'administration salutaire des sacrements, d'élever la génération croissante dans la religion et dans des sentiments d'humanité, d'être enfin utiles à tous par le conseil et l'assistance et de leur venir en aide par les soins du ministère sacerdotal.”

Donc, suivant Léon XIII, la cause principale des maux qui fondent sur les émigrants italiens est la privation du ministère sacerdotal ; et le moyen le plus efficace pour détourner ou au moins atténuer ces maux, c'est de leur fournir des prêtres qui parlent leur propre langue.

La constatation solennelle de la source d'un aussi grand mal, et la prescription du remède propre à l'atténuer sinon à le guérir, par la plus haute autorité qui soit sur la terre, sont des faits dont l'importance ne saurait échapper à personne, et de nature à produire, à bref délai, une révolution complète dans les idées qui ont malheureusement cours quelquefois sur cette grave question. Quiconque l'étudiera à la lueur de la lumière que projette ce dernier document, reconnaîtra que cette solution est la seule qui soit essentiellement apostolique,

la seule à laquelle on doit tendre partout autant que le permettent les circonstances.

Au reste, pour peu qu'on y réfléchisse, on ne tarde pas à s'apercevoir que le principe proclamé et mis immédiatement en application par Léon XIII, est tout-à-fait élémentaire. En effet, le ministère sacerdotal ne suppose pas seulement un pasteur et un troupeau, mais suppose aussi un pasteur et un troupeau capables de se comprendre dans une langue quelconque. Sans cette condition essentielle, il ne peut y avoir de ministère sacerdotal proprement dit et véritablement efficace ; il y a donc, en réalité, cette privation du ministère sacerdotal que le Souverain Pontife n'hésite pas à donner comme la cause principale des maux dont les émigrants italiens sont victimes.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à repasser brièvement les obligations et les charges de celui qui est le pasteur d'âmes.

Au confessionnal, qu'il le veuille ou ne le veuille pas, il est père, médecin, docteur et juge. Or, peut-il exercer une seule de ces fonctions autrement qu'à l'aveugle, s'il comprend seulement à demi et quelquefois pas du tout, le pénitent qui vient lui demander des consolations, des remèdes à ses infirmités spirituelles et souvent un jugement dans des affaires épineuses ? Ce saint et sacré ministère ne cesse-t-il pas alors d'être *ars artium*, pour devenir tout simplement un art mécanique, puisque tout dans ce cas ne consiste guère qu'à faire un signe avec la main droite, et à prononcer une formule d'absolution.

S'il monte en chaire pour distribuer le pain de la parole de Dieu, peut-il espérer rassasier les âmes, éclairer et rendre meilleur l'auditoire qui l'écoute, s'il n'est pas compris ? Il prêche donc dans le désert. A plus forte raison parle-t-il dans le désert, lorsqu'il s'adresse à l'intelligence des enfants dont la nourriture a besoin en quelque sorte d'être mâchée d'avance ? Peut-on jamais s'exprimer avec trop de clarté et de simplicité, même lorsqu'on s'adresse aux enfants dans leur propre langue ?

Suivez enfin le pasteur d'âmes au lit des mourants qu'il faut préparer au redoutable passage de l'éternité. S'il ne peut converser facilement avec les malades, comment songer sans trembler aux conséquences funestes et irrémédiables qui peuvent s'ensuivre ?

Si vous repassez ainsi en détail toutes les fonctions du ministère sacerdotal, vous constatez que la même conclusion s'impose invariablement. Nous avons donc raison de dire tout à l'heure que le principe proclamé par Léon XIII, est tout-à-fait élémentaire.

Ce principe, il n'est plus permis maintenant de le discuter ; il faut même l'admettre avec toutes ses conséquences.

Il est vrai que Léon XIII ne parle dans sa lettre que des émigrants italiens ; mais en vertu de quelle logique pourrait-on prétendre que ses paroles cessent d'être vraies, si, raisonnant à part, nous les appliquons aux émigrants de n'importe quelle nationalité placés dans les mêmes circonstances ? Comment, dans cet ordre de choses, ce qui cause la ruine des uns, pourrait-il ne pas causer également la ruine des autres ?

C'est pour cette raison que ce document apostolique ne peut manquer d'opérer avec le temps un changement radical dans la triste position faite quelquefois aux émigrants.

Sans doute, l'application du remède voulu et recommandé par Léon XIII, n'est pas toujours facile—il y aurait injustice à le méconnaître.—Les archevêques et évêques dans leurs diocèses respectifs, restent toujours les juges officiels de la mesure dans laquelle ils peuvent reconnaître *en pratique* le principe émis par le Vicaire du Christ—les intéressés manqueraient de politique en l'oubliant, mais ils ne sont pas libres de se soustraire à l'obligation de l'appliquer jusque dans ses dernières conséquences, au fur et à mesure que les circonstances le permettent. Les obstacles que l'on ne peut surmonter aujourd'hui, peuvent l'être de-

main. Ce que plusieurs évêques ont su faire en dépit des difficultés en faveur de toutes les classes d'émigrants, leurs collègues le peuvent également, à peu d'exceptions près, et le feront sans nul doute.

Si nous plaignons le malheureux sort de ceux qui n'ont pas reçu le don inestimable de la foi, comment ne pas plaindre ceux qui, après l'avoir reçu, sont exposés au grave danger de le perdre, surtout s'il y en a parmi eux qui sont des compatriotes ! C'est parceque l'admirable lettre de Léon XIII, a pour but et fin d'empêcher un aussi grand mal, et que nous en attendoîs les résultats les plus heureux pour les émigrants de toute nationalité, quelle nous a grandement réjoui. Que ceux qui sont forcés d'aller vivre sur un sol étranger, ne soient pas, du moins, privés des joies et des consolations qui seules en méritent véritablement le nom, c'est le désir le plus ardent de notre âme.

—o—

La Purification de la Sainte Vierge.

—

Pour comprendre le mystère de cette fête, il est besoin de se rappeler les lois données par Dieu au peuple Juif. Toute femme qui avait mis au monde un enfant, était séparée de la société comme impure ; elle devait, après un certain temps, se présenter au prêtre et offrir, pour son enfant, un agneau d'un an, en holocauste, avec un petit de colombe ou de tourterelle. Si les parents étaient pauvres, la loi n'exigeait que deux tourterelles ou deux petits de colombe.

Quoique Jésus et Marie ne fussent pas assujettis à cette loi, parceque Marie avait enfanté par un miracle, cependant, tous deux voulurent se soumettre aux prescriptions de Moïse. La Sainte Vierge vint donc au temple avec Jésus, et offrit ce que les pauvres avaient coutume d'offrir.

On comprend assez pourquoi on appelle ce jour la Présentation de Jésus dans le Temple. C'est en ce jour que fut accomplie

la prophétie d'Aggée, annonçant que ce temple, bâti depuis le retour de la captivité, recevrait plus de gloire que n'en avait jamais reçu le temple de Salomon.

L'institution de la fête de la Purification remonte aux premiers jours de l'Eglise ; néanmoins, par suite du relâchement des chrétiens, elle était tombée en désuétude en beaucoup d'endroits. C'est l'empereur Justinien qui, en 541, la remit en honneur à l'occasion d'une peste qui décimait une partie de l'empire. Il rendit un édit qui ordonnait, sous des peines sévères, de célébrer la fête de la Purification, après s'être placé avec tous ses sujets sous la protection de Marie Immaculée. Cette action fut si agréable à Marie que, dès ce moment, le fléau cessa. Ce fut probablement le pape Serge I, qui ajouta la procession avec des cierges, afin de représenter plus sensiblement ce mystère, et de faire voir qu'on partage la joie de Siméon qui, tenant dans ses bras l'enfant Jésus, déclara que cet enfant était la lumière des nations et la gloire d'Israël.

—o—

La S. François de Sales au Séminaire de Québec.

—

La S. François de Sales au Séminaire de Québec ! Quels touchants souvenirs n'éveille pas cette solennité, surtout chez ceux qui, presque arrivés au sommet de la vie, voient déjà, à quelques pas seulement, le cortège des tristesses de son déclin !

— Il n'y a pas encore longtemps, il nous semble, nous prenions part avec nos confrères aux préparatifs de cette fête délicieuse à tous les points de vue. La fanfare ne manquait jamais de ménager aux profanes, qui accouraient dans cette circonstance, des surprises qui n'en étaient plus pour nous, grâce à l'indiscrétion étourdissante de ses instruments. Le programme des choristes, toujours varié et choisi, réussissait mieux à garder un *incognito* qui ne contribuait pas peu à piquer notre curio-

sité. Il y avait aussi le sermon de circonstance,—pièce d'éloquence ou d'onctueuse piété—dans un style toujours en harmonie avec les aimables vertus du héros de la fête et les goûts littéraires de la jeunesse qui se pressait autour de la chaire sacrée.

A l'aube du jour, dans notre chapelle richement parée, Son Eminence le cardinal Archevêque de Québec, venait tout ému, au milieu de sa famille chérie, au-dessus des tombes vénérées de tant d'anciens confrères, dans ce sanctuaire qu'il chérissait si grandement, célébrer les augustes mystères à un autel devant lequel il avait prié encore jeune enfant.

Nous en appelons aux souvenirs de nos lecteurs ! Quel est celui qui a jamais pu oublier la communion de la S. François de Sales ? Quel cœur pouvait rester froid et insensible, au sein de l'atmosphère de piété et de dévotion qui régnait ce jour-là dans notre chapelle ? O souvenir ineffaçable de ce beau jour ! Après de nombreuses années qui ont blanchi nos cheveux et ridé nos fronts, tu réjouis notre âme, tu vivifies notre cœur, et tu nous fais goûter de nouveau ce bonheur d'un autre âge !

On célèbre encore au Séminaire cette belle fête de S. François de Sales. La jeunesse qui s'y livre aux fortes études, savoure à son tour le bonheur des générations qui l'ont précédée. Mais, hélas ! ce n'est plus dans la chapelle d'autrefois ; car un incendie désastreux l'a détruite. Avec la riche collection de tableaux qui ornaient ses murs, est disparu un sanctuaire dont chaque pierre mérite aujourd'hui de devenir pour les anciens une relique précieuse. Ceux qui s'y sont agenouillés pendant les plus belles années de leur vie, les prêtres qui ont eu le privilège d'y célébrer leur première messe, les témoins des fêtes grandioses de la translation des restes vénérés de Mgr de Laval, les habitués de la fête de S. François de Sales et tous les anciens élèves de l'Alma Mater resteront inconsolables—parce que leur sanctuaire aimé n'est plus.

Espérons, cependant, que de ses ruines

en sortira bientôt un autre, où s'accumuleront pour les générations futures les souvenirs qui nous font tant regretter notre ancienne chapelle, et qui le leur rendront aussi cher.

Nous faisons des vœux pour que le Séminaire de Québec, secondé par tous ceux qui ont quelque fortune, puisse élever un jour, sur la tombe de Mgr de Laval, un monument digne d'abriter les restes vénérés du premier évêque du Canada. (1)

—o—

Apostolat de la Prière.

Ligue du Cœur de Jésus.

Intention générale pour février 1889
désignée par Son Eminence le Cardinal
Préfet de la Propagande et bénie par Sa
Sainteté Léon XIII.

LES VICTIMES DE L'ORGUEIL.

L'odieuse Déclaration des droits de l'homme a été, nous l'avons dit, le *Non serviam* du monde moderne, c'est-à-dire le cri de l'orgueil humain révolté contre le Créateur. Or, depuis cent ans, dans l'ordre politique et social, tout s'est inspiré du même orgueil qui avait dicté la Déclaration, et progressivement, cet orgueil vraiment satanique s'est incarné dans les lois, dans les institutions, dans l'esprit des hommes publics, et surtout dans la secte hideuse qui est l'inférieure contrefaçon de l'Eglise et qui partout s'est emparée du pouvoir. Comment cette contagion de révolte, ce souffle d'orgueilleuse indépendance n'aurait-il pas pénétré dans tous les milieux et fait sentir, plus ou moins, son influence à toutes les âmes de notre siècle ?

Heureusement, à ce mal, les remèdes abondent. A qui est tenté d'orgueil, on peut dire : Ouvre seulement les yeux du bon sens et de la raison ; regarde-toi,

(1) Si notre collaborateur distingué a quelque peu vieilli, nos lecteurs verront que ses impressions ont su conserver la fraîcheur du jeune âge.—(N. D. L. R.)

regarde tout ce qui est près de toi, au-dessous et au-dessus de toi, surtout regarde un Dieu fait homme, anéanti pour ton amour jusqu'à la mort de la Croix.

Et non content de combattre l'orgueil par ses exemples, le Sauveur appelle ses apôtres à prêcher de toute manière aux hommes, par la prière et par la parole, la leçon capitale de l'humilité. Orgueil ou humilité, c'est, en effet, à toutes les époques, mais particulièrement à la nôtre, le "point stratégique" dans la grande bataille des deux Etendards, qui a pour théâtre les sociétés humaines et chacune des âmes.

Donc, nous tous qui voulons le salut de nos frères, prêchons-leur sans cesse l'humilité; enseignons-leur le grand exercice de l'humilité, qui est la prière, et surtout, par les industries du zèle, gagnons leur âme à Celui qui nous a tant aimés et qui ne cesse de nous redire: "Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur."

—o—

Un miracle eucharistique.

La croix de Caravaca.

I.—Au XIII^e siècle régnait sur Valence et Murcie, en Espagne, un prince maure, nommé par les chroniques Zeyt-Abuzeyt. Se trouvant dans la petite ville de Caravaca, et ayant interrogé sur notre religion un prêtre captif, celui-ci lui dit, entre autres choses, que quand le prêtre prononçait certaines paroles sacramentelles, l'hostie devenait la vraie chair de Jésus-Christ. Le roi voulut voir célébrer la messe, où devait s'accomplir un tel prodige. On envoya chercher des ornements sacerdotaux à Coucha, ville chrétienne la plus proche. Mais au moment de commencer le sacrifice, le prêtre s'aperçut qu'il manquait la croix sur l'autel (1). "Ne serait-ce pas ceci?" dit le roi: en cet instant il apercevait deux anges qui déposaient une croix sur l'autel; de plus, lors-

(1) Mgr de Montault affirme que malgré les assertions de liturgistes qui ne se sont pas suffisamment occupés d'archéologie, primitivement il n'y avait pas de croix sur l'autel; cette croix n'apparaît que vers l'époque romaine et sans Christ; car la représentation du Christ sur la croix ne s'est vulgarisée que plus tard. Et cette croix, avec ou sans Christ, n'est pas à demeurer sur l'autel; on l'y porte seulement pour le saint sacrifice.

qu'après la consécration le prêtre fit l'élevation de l'hostie, le roi vit dans ses mains un enfant de toute beauté. Touché de ce double prodige, il se convertit avec une partie de sa famille et de ses sujets, reçut le baptême, ayant le roi saint Ferdinand pour parrain, et acheva pieusement sa vie près de Coucha.

Tel est le fait, consigné dans l'*Histoire de la Croix de Caravaca*, écrite en latin par Jean Robles, prêtre de cette ville, et éditée en 1519. Il eut lieu le jour de l'Invention de la Sainte Croix, 3 mai. Le P. Papebroch, l'un des plus savants Bollandistes, l'a reproduit dans un appendice à la vie de saint Ferdinand et le fixe à l'année 1272. Il ne parle pas cependant du second miracle, l'apparition de l'enfant dans l'hostie, mais cette apparition est certifiée par le plus ancien témoignage qui fut déposé lors d'une enquête sur le fait, ordonnée en 1480.

Du reste le premier miracle fût-il seul, il suffit à cause de son lien avec le saint Sacrifice pour qu'on puisse ranger l'événement de Caravaca parmi les *miracles eucharistiques*.

II.—La croix miraculeuse a été conservée avec grande vénération, elle est devenue l'origine d'un pèlerinage et a opéré plusieurs miracles; de plus elle a donné lieu à une foule de reproductions en grand nombre qui sont devenues un objet de dévotion populaire et sont appelées aussi *croix de Caravaca*. Le précieux original a 17 centimètres de hauteur, 9½ de largeur au grand croisillon, et 6½ au petit; car il a un double croisillon, forme qui était propre à l'Orient; et il est en bois incorruptible qui n'a subi aucune altération. Très probablement, c'est un morceau de la vraie croix. (*Annales Catholiques*)

—o—

L'AN 1889

CENTENAIRE DU RÈGNE SOCIAL DU S. CŒUR

Nous lisons sous ce titre dans le *Messenger du Sacré-Cœur de Jésus*:

"Ce n'est pas seulement en France que les catholiques devront énergiquement réagir contre l'odieux centenaire de 1789; c'est dans tous les pays du monde qu'ils devront protester efficacement contre la prétendue *Déclaration des droits de l'homme*, s'efforçant de restaurer dans la pratique les imprescriptibles droits de Dieu.....

“ Mais si nous voulons que cette restauration catholique soit vraiment telle qu'elle doit être, c'est au nom du S. Cœur de Jésus qu'il faut l'entreprendre. Non seulement il a daigné lui-même se révéler en ces derniers âges comme le suprême remède à nos malheurs, mais par une coïncidence toute providentielle, 1889 est précisément, en un vrai sens, le centenaire de la *royauté sociale*, qu'a si hautement et si justement revendiquée pour lui-même ce divin Cœur.....

“ En effet la seconde mission de la B. Marguerite-Marie lui fut confiée le 17 juin 1689, et a pour fin le *culte social* du Sacré Cœur, proposé au roi de France comme remède aux maux de la nation.”

La suggestion du *Messenger du S. Cœur* aura certainement son entière réalisation dans la province de Québec, puisque le dimanche après l'octave de la Fête-Dieu, il y a consécration publique et solennelle de chaque paroisse au Sacré Cœur de Jésus, après une procession du Saint-Sacrement. Chacun n'aura pour atteindre cette fin, qu'à former son intention.

—o—

CONSULTATIONS

1o Que faut-il penser du journal français, qui a nom *Figaro* ?

R. Mgr Freppel l'appelle “ la honte de la presse. ”

2o Font-ils preuve de bon goût, les écrivains qui appellent le contrat social, “ l'Evangile de la Convention, ” Mirabeau, “ le Messie de la Révolution, ” les communards, “ des Martyrs, ” M. Renan, “ un Apôtre, ” Michelet, “ un Pasteur d'âmes, ” G. Sand, “ une âme évangélique, ” etc. ?

R. Ces expressions sont des tropes de carrefour, des hyperboles ineptes, injurieuses à la langue française, au goût, à la vérité, et au vieux bon sens chrétien. (Etudes Religieuses).

3o Quels sont les journaux dont la lecture est interdite dans l'Archidiocèse de Québec ?

1o Le *Daily Witness*, (Circulaire du 10

avril 1875) ; 2o Le *Courier des Etats-Unis*. (Mandement du 18 juillet 1882).

4o Que doit-on penser de la parodie des Commandements ou de l'Evangile, que se permettent quelquefois même les journaux canadiens ?

R. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces paroles sont de mauvais aloi, et des farces burlesques.

5o La manie de certains journalistes d'accoler les titres de dignitaires ecclésiastiques au nom de leurs adversaires, n'est-elle qu'une innocente raillerie ?

Cet accolement de noms est inconvenant, sans compter qu'il n'est guère spirituel.

6o Pour gagner les indulgences attachées à la récitation du petit office de la sainte Vierge, faut-il faire cette récitation en latin ?

R. Oui. (Décret du 13 sept. 1888).

7o Quelle indulgence porte la récitation du *De profundis* avec le verset *Requiem æternam* ?

R. 50 jours, et peut être gagnée trois fois par jour. (Décret du 2 fév. 1888).

—o—

NOUVELLES RELIGIEUSES.

On annonce que Sa Grandeur Mgr E. C. Fabre, Archevêque de Montréal, s'embarquera le 16 de février, au Havre, pour revenir au Canada.

DUBLIN.—L'illustre archevêque Walsh, de Dublin, vient de lancer un mandement dans lequel il dénonce vigoureusement les attentats commis en Italie contre la liberté de l'Eglise—Sa Grandeur réclame les droits du Souverain Pontife avec l'ardeur qu'il a mise au service de la cause du peuple irlandais.

SHERBROOKE.—Sa Grandeur Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke, vient de publier une lettre circulaire annonçant une loterie en faveur de son séminaire diocésain. Depuis l'érection de ce séminaire, 2 Jan-

vier 1875, le nombre des élèves augmente tous les ans. Aujourd'hui 245 élèves fréquentent les classes du cours classique et du cours commercial et il est devenu urgent d'ajouter aux constructions actuelles pour répondre aux exigences de l'éducation de la jeunesse.

HARTFORD.—Mgr MacMahon, évêque de Hartford, a permis aux Canadiens-Français de sa ville épiscopale de se servir de la maison d'école, appartenant à la cathédrale, comme de chapelle, en attendant qu'ils puissent se bâtir une église.

SAINT-EDOUARD DE LOTBINIÈRE.—La fabrique de cette paroisse, avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal, a décidé de faire peindre l'intérieur de l'église paroissiale.

ETATS-UNIS.—La population catholique des Etats-Unis, d'après les informations obtenues par les chanceliers des différents diocèses, s'élève à 8, 157, 656 âmes.

On estime le nombre des prêtres à 8,118—2,008 réguliers, et 6,110 séculiers.

Il existe 7,353 églises, 2,770 missions, 1,480 chapelles.

On compte 199 orphelinats qui abritent 22,000 orphelins.

Il y a 32 séminaires théologiques qui comptent 1570 ecclésiastiques; 125 collèges, 549 académies, et 2,799 écoles paroissiales avec 597, 196 élèves.

On y compte 13 archidiocèses et 60 évêchés suffragants, 7 vicariats et une préfecture apostolique.

Pour juger du développement prodigieux de la religion catholique aux Etats-Unis, il suffit de savoir que, lors de l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique, il y a cent ans, la population totale des catholiques n'était que de 44,500.

ANGLETERRE.—Il y a en Angleterre et dans le pays de Galles quinze diocèses, un

archevêque et seize évêques, y compris deux suffragants.

Le total des prêtres en Angleterre et le Pays de Galles est de 2,380, et ils desservent 1,300 églises, chapelles et missions; en Ecosse, il y a 341 prêtres, qui desservent 324 églises.

QUEBEC.—Le R. P. Hamon, Jésuite, vient d'être transféré à la Résidence de Québec.

STE HÉLÈNE.—Les RR. PP. Hamon et Caron, prêchent actuellement une retraite à Ste Hélène de Kamouraska.

QUÉBEC.—Le R. P. Rottot vient de quitter définitivement Québec, pour la mission de Sudbury, sur le chemin de fer du Pacifique.

NEW-YORK.—L'Archevêque de New-york a lancé une circulaire dans laquelle il déclare que l'assistance des catholiques aux assemblées de "l'anti-poverty society," sera désormais un cas réservé.

WASHINGTON.—Les archevêques et évêques fondateurs de l'université de Washington ont adressé une lettre à Léon XIII pour le prier d'accorder à cette Université tous les privilèges dont jouissent et s'honorent les autres Universités, et d'en approuver favorablement les statuts.

NÉCROLOGIE.—Le 25 janvier dernier, est décédé le rév. M. Lemire-Marsolais (Charles-Eugène), né à l'Assomption, le 16 février 1821, fils de Bonaventure Lemire-Marsolais et de Marie-Madeleine Roussin. Il fut ordonné prêtre à Montréal, le 22 octobre 1843, puis devint successivement vicaire à Berthier, immédiatement après son ordination; à Sorol, en 1844; à St. Athanase, en 1845; à Ste Marie-Monnoir, en 1846; à St Rémi, 1847; à St Polycarpe, 1849.

M. Marsolais fut nommé curé de St Clet, en 1850 et de St Urbain en 1866.

Le service anniversaire de Dame Suzanne-Elisabeth Taschereau, épouse de feu l'honorable sénateur Duchesnay et sœur de Son Eminence le Cardinal Taschereau, a eu lieu à l'Hôpital-Général de Québec, le 28 du courant. Le Cardinal-Archovêque de Québec, les prélats de son palais, et un grand nombre de prêtres assistaient au chœur.

— o —

Calendrier et Quarante Heures

Février		Quarante Heures
Lundi ...	4 S. André Corsini.	S. François, I. O.
Mardi ...	5 S. Agathe.	
Merc.	6 S. Tite.	S. Apollinaire.
Jeudi.	7 S. Romuald.	
Vend.	8 S. Jean de Matha.	S. Evariste.
Samedi ..	9 S. Raymond de Pen. nafort.	
Dim.	10 S. Scholastique.	Ste. Anne. Pocat.

Chapelle de la Congrégation, H.-V.

—

Février 1889, mois consacré aux douleurs de Marie.

—

1, Vendredi.—Premier Vendredi du mois.—Exposition du Très Saint-Sacrement pendant les messes.—Salut à 5 heures.—Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour les membres de l'apostolat de la prière.

“ Mon amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers Vendredis, neuf mois de suite, la persévérance finale. ” (Extrait des promesses faites par Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie en faveur des personnes dévotes à son cœur adorable.)

2. Samedi.—Fête de la Purification de la Très Sainte Vierge.—Salut à 5 heures.

3. Dimanche.—Solennité de la Purification de la Très Sainte Vierge.—Fête patronale de la Congrégation de la haute-ville.—Indulgence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communiqué, visiteront cette chapelle et prieront aux intentions du Souverain-Pontife.

—A 7 heures, Messe de la communion générale des congréganistes.

—A 10 heures, Grand'messe.

—A 4 heures, Vêpres suivies du sermon et du salut.

—Son Eminence le Cardinal présidera l'office du soir.

N. B.—1o A tous les offices de la journée, les galeries ne devront être occupées que par les congréganistes.

2o Le produit de la quête qui sera faite à l'office du soir, sera affecté au paiement des nouvelles Dalmatiques. On espère qu'on se montrera généreux, attendu qu'il reste encore 177 piastres à payer.

5. Mardi.—Fête des Saints Paul Miki, Jacques Kisai et Jean de Gotho, martyrs japonais de la Compagnie de Jésus.—Indulgence plénière, aux mêmes conditions que pour la solennité de la Purification.

—Salut à 5 heures.

11.—Lundi.—Fête des Bienheureux Jean de Britto, martyr de la Compagnie de Jésus.—Salut à 5 heures.

15.—Vendredi.—Fête des Bienheureux Jean Michado et de ses Compagnons, martyrs de la Compagnie de Jésus.

17. Dimanche.—Septuagésime.

21. Jeudi.—Fête du Bienheureux Didace Carvalho, S. J.

24. —Dimanche.—Sexagésime.

25. Lundi.—Fête de S. Mathias, Apôtre

Avis.—1o On est instamment prié de ne pas cracher par terre dans cette chapelle.

2o Le samedi et la veille des fêtes d'obligation, après 7 heures du soir, on ne confesse que des hommes dans cette chapelle.

3o La veille du premier vendredi du mois, de 8 à 10 heures du soir, on confesse indistinctement les hommes et les femmes.

4o Tous les jours, il y a des messes à 5 heures et demie, 6 heures et 7 heures.

5o Les Dimanches et les fêtes d'obligation, il y a, à 5 heures du soir, sermon suivi du salut du Très-Sacrement.—A. M. D. G.